



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°10 du 5 juin 2024

Cette fin de semaine s'annonce enfin sèche mais avec des températures toujours fraîches notamment en bord de mer.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

L'essentiel de la semaine

Carotte - céleri : bon état sanitaire,
Chou : bon état sanitaire,
Oignon : bon état sanitaire,
Poireau : bon état sanitaire,
Salade : chenilles de noctuelle et *Bremia* à surveiller.

SOMMAIRE :

CAROTTE - CELERI : 2
 CHOU - NAVET : 4
 OIGNON : 7
 POIREAU : 8
 SALADE : 9
 Notes nationales biodiversité : 12
 Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent 12

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur

normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



Avec le soutien financier de



EPISODE 13

Jeudi 20 juin 2024 | 13h-14h



Choix des couverts, reliquats et destruction mécanique

Intervenantes :

- **Mathilde Rudloff (CA65)**

Sa page groupe : [Groupe DEPHY Polyculture-élevage 65](#)

- **Claire Georges (GABB32)**

Sa page groupe : [Groupe DEPHY ABC Gers](#)

Inscription

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

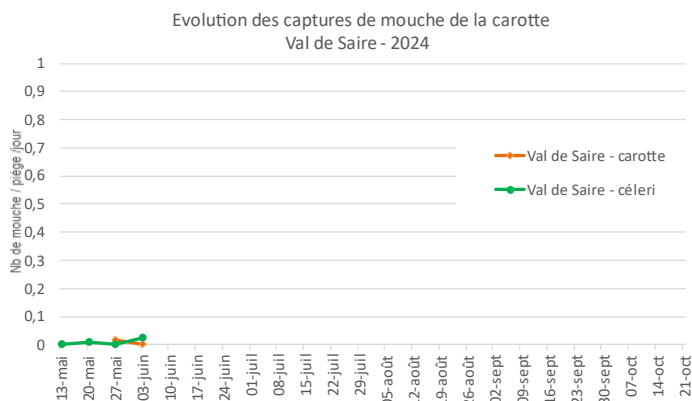
Les mises en place des suivis vont se faire progressivement au fur et à mesure des plantations et des semis.

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		2 parcelles de céleris rave 1 parcelle de carotte	
76	Ouest Rouen	1 parcelle de carotte	Céleri : jeunes plants à croissance du feuillage
	Créances	2 parcelles de carotte	
50	Surtainville	1 parcelle de céleri rave 2 parcelles de carotte	Carotte : de levée à début grossissement
	Val de Saire	3 parcelles de céleri branche 3 parcelles de carotte	
27	Vallée de Seine	1 parcelle de céleri branche 1 parcelle de céleri rave	

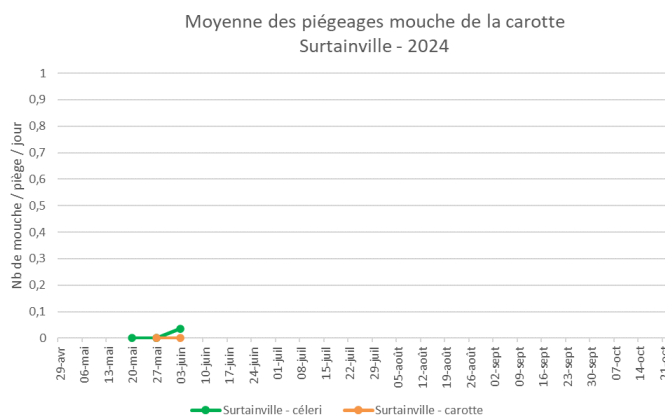
Mouche de la carotte :

Piégeage :

Val de Saire :

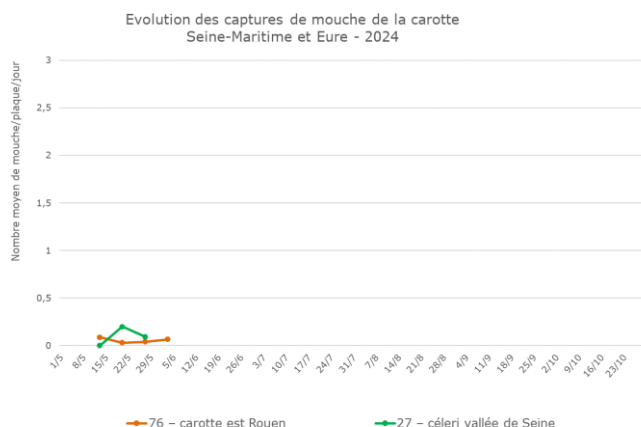
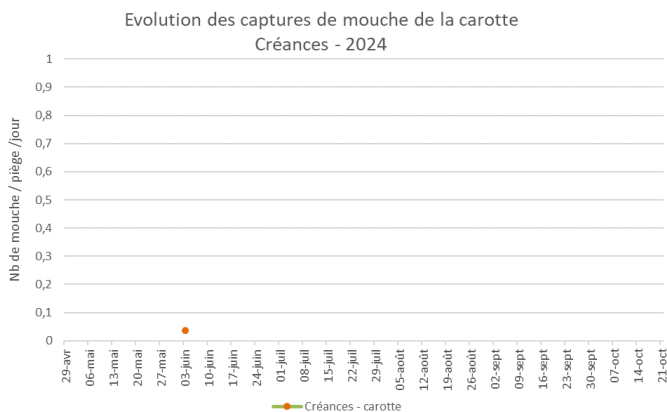


Surtainville :



Créances :

Haute-Normandie :



Aucune capture dans les parcelles du Calvados.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

Evolution du risque :

Evolution à suivre avec les prochains relevés. Maintenir le bâchage sur les cultures précoces.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Piégeage :**

Aucune mouche du céleri n'a été piégée dans les parcelles du réseau.

Observation :

Comme la semaine dernière, des galeries de mouche du céleri sont observées dans les céleris branches du val de Saire sur 20 à 24% des plants.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.



Galerie de mouche du céleri (Sileban)

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, la présence importante de galeries peut-être préjudiciable jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car il y a dépréciation du feuillage en cas de galeries.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Puceron :

Quelques pucerons sont présents dans une parcelle de carotte à Surtainville sur 4% des plantules.

Seuil indicatif de risque :

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord de Caen	1 parcelle de choux de Milan	Choux : 8 feuilles à début pomaison
	Val de Saire	5 parcelles de Milan et cabus	
50	Surtainville	2 parcelles de navet	
		1 parcelle de chou	
		1 parcelle de navet	

Aleurode :**Observations :**

Aucun aleurode dans les parcelles situées dans la Manche.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Altise :**Observations :**

Suite aux conditions climatiques peu favorables à leur développement, des altises sont observées dans les deux parcelles de navet situées dans le Val de Saire sur 12 à 20% des plantes.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions annoncées sont favorables au développement de ce ravageur. **Le risque de développement sur les jeunes plants est moyen à fort.**

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée

Chenilles :

Observations :

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Evolution à suivre avec le retour de conditions climatiques favorables à l'activité des papillons. La pression est pour le moment **nulle à faible** dans les parcelles du réseau. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>
Contactez votre technicien.

Limace et escargot :

Leur présence est toujours notée dans le nord Cotentin dans deux parcelles (navet et choux) sur 16% des plantes.

Evolution du risque :

Le retour de conditions ensoleillées leur sera moins favorable.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Note nationale BSV

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Contactez votre technicien.

Mouche du chou :

Les captures restent quasi nulles dans le nord Cotentin. Une seule des cinq parcelles équipées de pièges dans le val de Saire, a piégé des mouches avec 1 mouche/piège/semaine.

Evolution du risque :

A ce jour peu de captures, évolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment pour les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Des pucerons ailés sont présents dans la parcelle de choux située à Surtainville sur 4% des plants.

Evolution du risque :

Avec l'arrêt des pluies les conditions leur sont à nouveau favorables. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Maladies sur feuillage :

La présence d'*Alternaria* sp. est constatée dans quatre parcelles de choux du réseau sur 16 à 100% selon les variétés.



Alternariose (SILEBAN)

Evolution du risque :

Le temps plus sec va permettre de limiter cette maladie, à surveiller en cas de retour des pluies. Les périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée sont également favorables.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Pigeon :

Observation :

Des attaques de pigeons sont observées dans la parcelle de choux située à Surtainville, touchant 24% d'entre eux.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		5 parcelles de semis	De 3 à 4 feuilles en semis

Bon état des parcelles du réseau.

Mildiou :**Observation :**

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. Le temps sec annoncé n'est pas favorable à son développement.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Surtainville	2 dont 1 pépinière	De 1 à 4 feuilles
	Val de Saire	5 parcelles plantées	
	Créances	2 pépinières dont 1 en AB 2 parcelles plantées	

Thrips :**Observations :**

Des thrips ont été notés cette semaine dans deux parcelles :

- Créances : présence de thrips dans une parcelle plantée sur 24% des plants,
- Val de Saire : présence de thrips dans une parcelle sur 4% des plants.

Relevé des pièges :

nb moyen de thrips/plaque/semaine	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23
Surtainville	0,167	1,33	0,22	1
Val de Saire	0,99	2,32	0,73	0,94
Créances	/	/	/	0,09

Les relevés des pièges restent faibles pour le moment.

Evolution du risque :

Les populations restent très faibles mais les conditions climatiques annoncées leurs seront favorables. **Le risque est faible.**

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :**Observations :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireaux du réseau.

Relevé des pièges :

Des mouches ont été piégées dans les trois secteurs.

Nuisibilité :

Cf. dans le paragraphe oignon ci-dessus.

Evolution du risque :

Une activité de ces mouches est enregistrée dans certaines parcelles. Evolution à suivre, les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'activité des mouches.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Rouille :

Les premières taches de cette maladie ont été observées dans une parcelle du secteur de Créances sur 4% des plantules.

Evolution du risque :

Les conditions sèches actuelles ne sont pas favorables à l'extension de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		4 parcelles	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	De jeunes plants à proche récolte
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	

Limace :**Observations :**

Il n'est pas signalé de dégâts de limaces dans les parcelles du réseau cette semaine.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :

Avec toutes les précipitations enregistrées depuis plusieurs semaines, les sols sont gorgés d'eau et les conditions sont très favorables aux limaces. Leur activité est maximale pour une température de sol entre 12 et 13 °C et pour l'air entre 12 et 14,5 °C.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>. Contactez votre technicien.

Noctuelle :**Piégeage :**

Les premières captures sont enregistrées dans les parcelles du réseau.

Observations :

Des chenilles ont été observées dans une parcelle située au nord de Caen sur 32% des laitues.

Evolution du risque :

Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'activité des papillons.

Chenilles



Puceron :**Observation :**

Aucun puceron n'a été observé cette semaine dans les parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps.

R**Résistance :**

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

Situation à surveiller car les conditions climatiques actuelles et annoncées sont favorables à leur installation et développement. Observez attentivement vos parcelles.

Thrips :**Observation :**

La présence de thrips est notée dans une parcelle du Calvados et touche 64% des plantes.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont favorables aux thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pomaison.

Mildiou :**Observations :**

Comme la semaine dernière, des taches de mildiou sont présentes dans certaines séries. Elles ont été constatées dans le Calvados dans une parcelle sur une série de laitues rouges et dans une parcelle à Surtainville.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie>



Taches de mildiou

Evolution du risque :

Il convient d'être très vigilant car le *Bremia* est bien présent. Surveillez vos parcelles. **Le risque reste présent.**

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.

B**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

Pourritures basales : Sclérotinia

Observations :

Du sclérotinia est présent dans deux parcelles situées dans le Calvados sur 1 à 4% des plantes.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

En cas de conditions humides, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Notes nationales biodiversité :



B Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière